



HAL
open science

**CREJEUTA - Centre de recherches et d'études
juridiques sur l'environnement, l'urbanisme, le tourisme
et l'aménagement**

Rapport Hcéres

► **To cite this version:**

Rapport d'évaluation d'une entité de recherche. CREJEUTA - Centre de recherches et d'études juridiques sur l'environnement, l'urbanisme, le tourisme et l'aménagement. 2009, Université des Antilles. hceres-02032236

HAL Id: hceres-02032236

<https://hal-hceres.archives-ouvertes.fr/hceres-02032236v1>

Submitted on 20 Feb 2019

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

CREJETA - EA 2439

de l'Université Antilles- Guyane



Juin 2009



agence d'évaluation de la recherche
et de l'enseignement supérieur

Section des Unités de recherche

Rapport d'évaluation

Unité de recherche :

CREJETA - EA 2439

de l'Université Antilles- Guyane



Le Président
de l'AERES

Jean-François Dhainaut

Section des unités
de recherche

Le Directeur

Pierre Glorieux

Juin 2009

Rapport d'évaluation



L'Unité de recherche :

Nom de l'unité : Centre de Recherches et d'Etudes Juridiques sur l'Environnement, le Tourisme et l'Aménagement (CREJETA).

Label demandé : EA

N° si renouvellement : 2439

Nom du directeur : Jean-Marie BRETON

Université ou école principale :

Université des Antilles- Guyane

Autres établissements et organismes de rattachement :

Date(s) de la visite :

20 Mai 2009



Membres du comité d'évaluation

Président :

M. Didier PORACCHIA, Université Paul Cézanne (Aix-marseille)

Experts :

M. Didier LAUSSEL, Université de la Méditerranée (Aix-Marseille 2)

M. Bertrand ROUGE, Université de Pau

M. Bernard GRUNBERG, Université de Reims Champagne-Ardennes

Expert(s) représentant des comités d'évaluation des personnels (CNU, CoNRS, CSS INSERM, représentant INRA, INRIA, IRD.....) :

Observateurs

Délégués scientifiques de l'AERES :

M. Rostane MEHDI

Mme Catherine SOFER

Représentant de l'université ou école, établissement principal :

M. Maurice BURAC

Représentant(s) des organismes tutelles de l'unité :



Rapport d'évaluation

1 • Présentation succincte de l'unité

On dénombre dans le centre 3 professeurs et 4 maîtres de conférences (4 Hdr).

Les doctorants sont au nombre de 7. Les thèses ne sont pas toutes en cohérence avec les thématiques du centre puisque plusieurs thésards travaillent sur des sujets de droit privé/droit des affaires et sont dirigés par un professeur extérieur au centre. Par ailleurs, seule une thèse est en partie financée par un contrat particulier conclu semble-t-il entre Clermont 2 et l'UAG.

Aucune thèse n'a été soutenue ces quatre dernières années.

Nombre de publiants : Le nombre de publiants est de 7, tous types de publications confondus. Cependant, les principales publications émanent seulement de 3 chercheurs (et en particulier du directeur du centre). On notera que les publications nationales ne sont pas les plus nombreuses.

2 • Déroulement de l'évaluation

Après avoir entendu le directeur adjoint puis deux membres de l'équipe enseignante, nous avons pu auditionner les doctorants qui nous ont éclairés sur leur participation au centre. S'ils sont tous satisfaits de son fonctionnement, on notera à nouveau que plusieurs doctorants sont rattachés administrativement au centre sans que leurs thèses portent sur des champs de recherche couverts par l'unité.

3 • Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement local, régional et européen

Le CREJETA est un petit centre qui cherche à développer de nombreux axes de recherches. Les thèmes de recherche concernent principalement le droit de l'environnement abordé sous l'angle du droit public et sont centrés sur la région caraïbe. Si la thématique affichée apparaît très intéressante, on notera que la visibilité scientifique du laboratoire repose principalement sur les travaux réalisés par trois chercheurs, travaux relativement nombreux mais dont la notoriété nationale et internationale n'apparaît pas parfaitement assurée.

Un nouveau thème de recherche en droit de l'urbanisme est affiché pour le prochain plan quadriennal et semble en cours de réalisation.

On relèvera en outre que plusieurs membres de l'équipe sont assez proches de la retraite et qu'aucune relève ne semble réellement assurée.

L'équipe de recherche s'appuie en partie sur des membres associés qui devraient lui permettre de réaliser le programme qu'elle s'est fixée. Ses nombreux liens avec d'autres centres et sa participation à des réseaux internationaux en matière environnementale devraient permettre aux chercheurs du centre de réaliser les projets affichés pour le prochain plan quadriennal (Environnement et citoyenneté dans les DFA et la Caraïbe ; Analyse économique du droit et droit de l'environnement ; Droit à l'environnement et justice environnementale). On peut cependant souhaiter que le résultat de ces futures recherches puisse avoir une visibilité beaucoup plus grande que celle actuellement affichée et qui apparaît faible. Il faut donc souhaiter que les chercheurs du centre puissent développer une politique de publications réelle dans des revues d'envergure nationale et internationale et que les travaux de doctorats puissent être soutenus dans des délais raisonnables et publiés chez des éditeurs reconnus.



4 • Analyse équipe par équipe et par projet

5 • Analyse de la vie de l'unité

– En termes de management :

La direction de l'unité est centrée sur le directeur qui réunit de façon informelle régulièrement ses chercheurs pour orienter les activités du centre.

– En termes de ressources humaines :

Le centre ne comporte que 7 enseignants chercheurs et l'on comprend dans ces conditions la difficulté d'obtenir une réelle visibilité tant nationale qu'internationale. On notera cependant le développement d'une politique d'enseignants associés qui pourrait être opportunément renforcée.

– En termes de communication :

Le centre cherche par la publication d'un annuaire à obtenir à travers ses réseaux une certaine reconnaissance. Cela devrait s'accompagner d'un effort de publication dans les revues reconnues au plan national et international.

6 • Conclusions

– **Points forts :**

Une thématique réellement porteuse et un ancrage local fort qui pourraient conduire à des travaux ayant une visibilité nationale et internationale. Il faut donc souhaiter que dans les prochaines années, les projets de recherche affichés pour la période 2010-2013 aboutissent et donnent lieu à des publications dans des revues nationales et internationales reconnues.

– **Points à améliorer :**

Les objectifs scientifiques doivent être recentrés autour d'un développement de doctorats pouvant se rattacher aux thèmes du laboratoire. Seul un tel travail permettra la soutenance de thèses de qualité dans un délai raisonnable et assurera une relève efficace tout en conduisant à une plus grande visibilité du laboratoire.

– **Recommandations :**

La politique scientifique du centre doit absolument conduire les chercheurs et si possible les doctorants à réaliser des travaux d'études diffusés dans des revues nationalement et internationalement reconnues. Les enseignants chercheurs devraient aussi développer leurs travaux en dehors d'un cadre strictement local. Enfin, la mise en place d'un conseil de laboratoire peut être conseillée.

Note de l'unité	Qualité scientifique et production	Rayonnement et attractivité, intégration dans l'environnement	Stratégie, gouvernance et vie du laboratoire	Appréciation du projet
C	C	B	C	B



Le Président de l'Université des
Antilles et de la Guyane

à

Monsieur Jean-François DHAINAUT
Président de l'AERES
AERES
20, rue de Vivienne
75 002 PARIS

Pointe-à-Pitre, le 9 septembre 2009

*Objet : Réponses au rapport du comité d'évaluation 2009
CREJETA*

Monsieur le Président,

Je vous prie de trouver ci-joint la réponse à l'évaluation du Centre d'Etudes et de Recherches Juridiques sur l'Environnement, le Tourisme et l'Aménagement.

Je n'ai pas d'observation particulière à formuler quant au courrier de Monsieur le Professeur Jean-Marie BRETON, Directeur et de Monsieur Dominique BLANCHET, Directeur adjoint de cette Unité de Recherche.

Je vous prie de croire, monsieur le Président, à l'assurance de mes salutations distinguées et les meilleures.



Pascal SAFFACHE

UNIVERSITE DES ANTILLES-GUYANE
Faculté de Droit et d'Economie de Guadeloupe



**Centre d'Etudes et de Recherches Juridiques
sur l'Environnement, le Tourisme et l'Aménagement**

B.P. 270 - 97157 Pointe-à-Pitre Cedex
Tél / Fax : 05 90 83 00 14

REMARQUES

sur le

Rapport préliminaire d'évaluation de l'AERES

Remarque préliminaire

En raison de l'intégration du thème de l'Urbanisme dans le champ de recherches du CREJETA, il est demandé que le renouvellement de l'habilitation du Centre, s'il est accordé, concerne désormais le *CREJEUTA*, afin d'afficher clairement cette problématique tant dans le logo que dans l'intitulé du laboratoire : *Centre d'Etudes et de Recherches Juridiques sur l'Environnement, l'Urbanisme, le Tourisme et l'Aménagement*.

Présentation succincte de l'unité

- *Thèses* :

Si aucune thèse n'a été soutenue au cours des 4 dernières années, les raisons en ont été clairement exposées, tenant à l'absence de diplôme de 3^{ème} cycle spécialisé existant actuellement dans le champ de recherches du Centre. Eu égard tant aux thèses en cours de rédaction qu'à la volonté déterminée de créer un tel diplôme, on peut raisonnablement tabler sur une moyenne annuelle de 3, voire 4, soutenances par an au cours du prochain contrat quadriennal.

La recherche de financements *ad hoc* sera accentuée, au plan local en particulier, sans négliger pour autant la passation de contrats à cet effet avec des universités partenaires.

- *Publications* :

Des publications plus fréquentes dans des revues nationales sont effectivement très souhaitables ; elles se heurtent toutefois au petit nombre de revues spécialisées dans les champs de recherches qui ont été principalement jusqu'à présent ceux du CREJETA (Environnement, et Tourisme), et donc à l'allongement conséquent des délais de publication dû au très grand nombre de textes en attente de publication, ce qui est de nature à pénaliser les chercheurs publiant.

En matière de « notoriété » (cf. *infra*) du Centre, la publication dans des revues étrangères (Québec, Costa Rica, Brésil, Chili, Rép. Dominicaine, entre autres) est de nature à y contribuer positivement, en même temps que la qualité des revues nationales concernées, qui font référence (Revue Juridique de l'Environnement, Droit de l'Urbanisme et de l'Habitat, Actualité Juridique du Droit Administratif, notamment). L'accentuation de l'ouverture, déjà réelle, vers le droit de l'urbanisme, sera conjointement de nature à élargir le panel des revues nationales susceptibles d'accueillir les travaux en cause.

Déroulement de l'évaluation

On insistera sur la *dynamique* et les *synergies* existant au sein du Centre, quelles que soient les préoccupations et thématiques prioritaires des doctorants concernés, qui entendent s'investir sans réserve dans les activités de celui-ci, au-delà des seules préoccupations immédiates de leur cursus spécifique. Ils y trouvent notamment le bénéfice d'une *interdisciplinarité* et d'une *transversalité* scientifique de nature à enrichir le domaine et la nature de leur réflexion. Tous participent activement et concrètement aux réflexions et activités développées dans le cadre du laboratoire, et leur apport s'avère à cet égard particulièrement riche et bénéfique pour ce dernier.

Analyse globale de l'unité, de son évolution et de son positionnement

- Les *thèmes de recherches* ne se limitent pas principalement au seul droit de l'environnement, car le droit et l'économie du *tourisme* y figurent au moins à part égale, et font l'objet d'autant de publications et de participations à des manifestations scientifiques internationales, lors même que les thèmes affichés à titre prioritaire pour le prochain plan quadriennal ont été volontairement centrés, pour des raisons de cohérence, sur les problématiques environnementales.

Pour leur part, les recherches sur le droit de l'*urbanisme* connaissent une montée en puissance continue, depuis plusieurs années déjà, et ne peuvent donc être seulement considérées comme « semblant en cours de réalisation ». Elles constituent en outre un champ de collaboration privilégié avec les meilleurs spécialistes français de la discipline (GRIDAUH, et Université Paris I), dont le renom international n'est plus à souligner. Les travaux effectués à ce titre par des membres du Centre sont aussi significatifs que reconnus pour leur intérêt et leur qualité.

Il convient en outre d'ajouter que, depuis la visite des membres du comité d'évaluation de l'AERES, un protocole est en cours de passation, avec les universités de Sadbury (Ontario) et Mianyang (Chine), aux fins de réaliser sur plusieurs

années, un programme de recherches comparatives, avec publications conséquentes, portant sur le *droit pénal de l'environnement*, projet dont le CREJETA assurera le leadership.

- Le nombre de chercheurs publiant a vocation à s'accroître dans les prochaines années, dès lors que ceux-ci se seront acquittés d'obligations certes connexes mais particulièrement accaparantes (thèse, HDR). La montée en puissance continue du Centre, depuis sa création en 1998, s'inscrit au demeurant dans ce sens, dès lors qu'il a entendu faire des publications de ses chercheurs une priorité de sa politique scientifique.

- L'accès à une *notoriété* et à une plus grande « *visibilité* » tant nationales qu'internationales constitue également une préoccupation sur laquelle le Centre entend placer l'accent au cours du prochain plan quadriennal. D'ores et déjà, les publications dans des revues internationales de bonne notoriété, voire faisant autorité (par ex. la revue québécoise *Teoros*, en matière de tourisme) s'inscrivent en ce sens. Il en va de même de la publication d'ouvrages collectifs (6 à ce jour, le dernier en date paru le 1^{er} septembre 2009) dans une collection placée sous la direction du responsable du centre, qui ont réuni à ce jour les contributions de chercheurs représentant plusieurs dizaines de nationalités et de pays, sur les cinq continents ? Ceux-ci, par ricochet, contribuent largement à diffuser et à médiatiser la connaissance et à renforcer la notoriété internationales du CREJETA .

- S'agissant de « plusieurs » membres du Centre « *assez proches de la retraite* », il semble que l'information recueillie ne soit pas tout-à-fait exacte. En effet, sur les 3 professeurs membres titulaires, 2 -dont le directeur actuel- seront encore en fonctions durant respectivement 3 et 5 ans encore ; un nouveau professeur, jeune agrégé des facultés de droit, récemment recruté à l'UAG, devrait pour sa part rejoindre le Centre courant septembre 2009.

Pour ce qui est des MCF, un seul devrait partir à la retraite en 2011, tous les autres étant en début de carrière.

On ne peut donc affirmer « qu'aucune relève ne semble réellement assurée », au regard du nombre de jeunes chercheurs disponibles et de leur cursus en cours. Par ailleurs, la nomination d'un directeur-adjoint, depuis plus d'un an, en la personne d'un MCF (qui présentera l'HDR dans quelques semaines), est précisément destinée à permettre, le moment venu, la transmission normale des responsabilités, dans la continuité des activités du Centre, sans préjudice de l'accès de nouveaux professeurs, dans l'intervalle, à des responsabilités accrues.

Analyse de la vie de l'unité

- *Management* :

Les réunions du CREJETA ne sont pas réellement « informelles », dans la mesure où elles sont dûment et régulièrement programmées, au moins une fois par bimestre pour la formation restreinte aux chercheurs « titulaires » du Centre, et une fois par semestre pour la formation « plénière » élargi à l'ensemble des participants, chercheurs associés et membres de la société civile intéressés. Des PV en sont régulièrement établis et approuvés, qui sont en tant que de besoin à la disposition du comité. Les grandes orientations de la politique scientifique sont largement débattues et arrêtées à travers une toute aussi large concertation. Les membres du Centre se

rencontrent au demeurant et pour le surplus très fréquemment, sinon quasi quotidiennement, dans le cadre du laboratoire, qu'ils fréquentent très assidument.

Il va néanmoins de soi qu'il apparaît souhaitable de mieux « formaliser » leur tenue, par les dispositions d'un règlement intérieur *ad hoc*, dont l'élaboration était déjà programmée, à la présente rentrée universitaire, pour coïncider avec le début du futur contrat quadriennal.

- *Ressources humaines* :

Si le Centre ne compte à ce jour que 7 membres titulaires, *stricto sensu*, il s'appuie sur près d'une 50taine de chercheurs associés, de toutes origines, disciplines et nationalités, de rang professoral en majorité, qui participent de façon régulière, continue et exhaustive à ses activités, et non de manière ponctuelle et marginale.

Les recrutements projetés pour la période du prochain contrat quadriennal devrait permettre de porter le nombre des membres titulaires de 7 à 12, *a minima*, soit en l'occurrence 5 professeurs et 7 MCF.

- *Communication* :

Une nouvelle édition de l' « Annuaire scientifique » du CREJETA (qui est en réalité actualisé et publié tous les deux ans) sera préparée pour couvrir la période 2010-2011, et verra le nombre de chercheurs externes du Centre augmenter de l'ordre de 20 %. Il s'agit en l'occurrence d'un instrument de communication particulièrement performant, très largement diffusé aux niveaux national et international, dont l'intérêt a dument et fortement été souligné par tous les collaborateurs et correspondants du Centre, et dont on se plaît à rappeler qu'il est actuellement le seul du genre pour l'ensemble des laboratoires et centres de recherches de l'UAG.

Il sera en outre très bientôt mis en ligne dès que sera opérationnel le site internet du CREJETA actuellement en cours de finalisation technique.

La « reconnaissance » du centre, dont ses membres ont reçu à ce jour de nombreux témoignages, passe, enfin, à la fois par des invitations ès-qualité à des colloques et congrès internationaux (le CREJETA sera ainsi, à titre d'exemple, le seul centre non anglo-saxon représenté lors d'une conférence internationale sur l'écotourisme qui se tiendra en novembre 2009 à Alice Springs, en Australie, comme il l'a été récemment, en juillet dernier, à Yangshuo, en Chine) ; par le statut de professeur associé et/ou invité octroyé à certains d'entre eux par des universités étrangères ; et par la participation à des publications collectives nationales et internationales.

Conclusions du rapport

- *Points forts* :

On ne pourra qu'approuver les conclusions du rapport en la matière. L' « ancrage » local fort du Centre dans le contexte local, à juste titre souligné, sera renforcé dans les mois à venir par l'organisation d'un large colloque sur le thème « *Santé et Environnement* », qui s'adressera à toutes les catégories socio-politiques, professionnelles et associatives de la société ultramarine, des DOM antillo-guyanais en

particulier, à travers une très large médiatisation et une participation exhaustive des forces vives des sociétés et collectivités locales intéressées.

- Points à améliorer :

Le développement de doctorats et l'accroissement nécessaire du nombre de doctorants passe, on l'a rappelé plus haut, par la mise en place de formations de masters spécialisées. Le CREJETA entend en ce sens mettre toute sa capacité de conviction et toute son expertise au service d'une démarche forte et soutenue de conviction et de persuasion d'une telle politique de formation à l'endroit tant de la Faculté que de l'Université. Partant, il partage sans restriction le point de vue du comité selon lequel il doit s'agir d'un axe déterminant de sa politique scientifique et pédagogique au cours des quatre prochaines années.

- Recommandations :

Le Centre fait sienne la recommandation (qui rejoint en l'occurrence ses propres projets) de mise en place non seulement d'un conseil de laboratoire, mais de toute instance de réflexion et/ou de gestion appropriée, aux fins d'en améliorer les capacités et d'en renforcer les performances.

Un effort spécial sera par ailleurs consenti en vue de faciliter l'accès des doctorants et des jeunes chercheurs publiant à des revues reconnues, parmi les plus performantes et prestigieuses, aux plans national aussi bien qu'international, et ce notamment par l'activation accrue et systématique du réseau relationnel des membres du Centre les plus anciens et chevronnés.

Des accords de partenariat à cet effet, au profit des premiers nommés, sont d'ores et déjà en cours de négociation, et de conclusion pour les plus avancés, avec entre autres (second semestre 2009) Cuba, le Québec et la Chine.

Pour le CREJETA,

Le Directeur,

Professeur Jean-Marie BRETON

Le Directeur Adjoint,

Dominique BLANCHET, MCF

(Pointe-à-Pitre, le 7 septembre 2009)